

Salvador, Projet « Derechos Laborales »

Les travailleurs·euses obtiennent ce qui leur est dû

Au Salvador, les travailleurs·euses se battent souvent pendant des années pour faire valoir leurs droits et se défendre contre les salaires impayés, l'absence de prestations sociales et les abus sur le lieu de travail. Le projet veille à ce que les affaires judiciaires se terminent plus rapidement et plus équitablement et à ce que les travailleurs·euses reçoivent leurs salaires et prestations sociales impayés.



L'une des plus de 4'000 travailleur·euses qui ont reçu leurs salaires impayés grâce au projet.

Le Salvador est marqué par la pauvreté, la violence et les inégalités. Les grandes usines textiles attirent de nombreux demandeurs d'emploi, mais les conditions sont souvent très mauvaises. L'absence de prestations sociales, les heures supplémentaires non payées, le harcèlement sexuel, les interruptions de grossesse forcées, et les atteintes chroniques à la santé y sont fréquents.

Les travailleurs·euses dont les droits ont été violés ne savent souvent pas à qui s'adresser et ne peuvent pas porter plainte

seuls·es. Les entreprises profitent de ce manque de connaissances et de leur situation économique précaire.

Avec le projet « **Derechos Laborales** », notre organisation partenaire (ORMUSA) et le parquet général du Salvador unissent leurs forces. Les affaires judiciaires sont ainsi réglées plus rapidement et plus équitablement.

Grâce à des formations, les collaborateurs·trices du parquet général développent leurs compétences en matière de droits du travail. Parallèlement, les travailleurs·euses sont informé·es de leurs droits et des offres du bureau du procureur général ; et des huissiers·ières de justice soutiennent les plaignant·es.

Grâce à la persévérance de notre organisation partenaire ORMUSA, plus de **4'000 travailleurs ont reçu des salaires et des prestations sociales impayés** au cours des cinq dernières années, pour une valeur totale de **9,3 millions de dollars**.

Actuellement, nous soutenons encore **environ 900 travailleurs·euses dont les jugements sont exécutés et 175 employé·es** du parquet général qui participent à des **formations continues**. Près de 50'000 personnes bénéficient de plus de programmes radio les sensibilisant à leurs droits.

Les travailleurs·euses du Sud ont besoin de vous ! Engagez-vous dès maintenant pour que ces employé·es en situation précaire obtiennent gain de cause. **Merci de votre participation à l'action « Une heure de salaire » !**

Faites un don équivalent à une heure de votre salaire mensuel et donnez aux travailleurs·euses la chance d'obtenir un travail décent, un salaire juste et une vie meilleure pour eux et leurs familles. Un grand merci !